

Egalité, altruisme et réciprocité:
l'éthique économique en devenir, trois ouvrages cruciaux

Serge-Christophe KOLM

L'éthique économique d'une société est l'une de ses structures fondamentales, influençant fortement nombre d'autres. Son évolution détermine celle des droits et des lois correspondants et résulte des faits économiques et sociaux et des analyses, réflexions et propositions des « penseurs » des divers types. La crise actuelle des économies privée et publique, et quelques faits qui lui sont liés comme l'explosion des inégalités (si c'est le cas) et le progrès économique porté par la croissance du capital demandent et suscitent une évolution forte de l'éthique économique ambiante actuelle. La recherche y répond par ses analyses et propositions. Partir de ces travaux par vocation conceptuellement clairs est la façon la mieux assise de percevoir les possibles. Or nous avons la chance que trois ouvrages récents, très différents et sur des sujets complémentaires, nous apportent au mieux les éléments cruciaux. Le public l'a déjà perçu. Le deuxième tirage du livre de Thomas Piketty « Le capital au XXI^e siècle » était épuisé avant d'être imprimé. Son sujet explicite est descriptif et non éthique, mais il pose les bases du problème actuel de la distribution des revenus. Le succès très mérité de cet admirable travail est sans doute aussi celui d'un autre « pavé » de 900 pages répétitives (la répétition dans ce cas aide la lecture), « Plaidoyer pour l'altruisme, la force de la bienveillance » du moine bouddhiste français d'obédience tibétaine Matthieu Ricard, fils de « notre » Jean-François Revel (les philosophes, le style du général, Proust, l'Italie, les Stoïciens, l'Express), proche de « Sa Présence » (*Kundun*) le Dalai Lama, cobaye favori des neurologues étudiant les effets de la méditation sur le cerveau, et directeur de l'ONG *Karuna* (« compassion » en Sanskrit) qui soulage des souffrances au pied des Himalayas. Et ce succès devrait logiquement être aussi celui du « *Handbook on the Economics of Reciprocity and Social Enterprise* » d'une cinquantaine de chercheurs rassemblés par Luigino Bruni et Stefano Zamagni, deux économistes italiens ayant leurs entrées au Vatican (et l'oreille de « Sa Sainteté », inspireurs de la nouvelle « pensée sociale catholique » et de l'encyclique *Caritas*

in veritate). Ces trois ouvrages paraissant simultanément se complètent pour fournir une vue percutante de quelques vices cruciaux de notre système économique et des moyens possibles d'y remédier : les effets des fortes inégalités des revenus marchands peuvent être corrigés, plutôt que par la pure violence de l'impôt, par d'autres mécanismes et organisations économiques qui conservent ou améliorent les vertus d'efficacité des marchés tout en évitant leurs effets relationnels et distributifs délétères, mais cela requiert le développement de motivations moins égocentrées.

Le capital et la distribution: quel avenir?

Le centre de l'intérêt, et du souci, de Thomas Piketty est le très fort accroissement de l'inégalité des revenus et des patrimoines. Une telle assertion pose a priori problème à tout spécialiste de la mesure de l'inégalité. En effet, donnez à celui-ci deux distributions inégales réelles quelconques – par exemple à deux dates différentes – et demandez-lui de prouver que l'une (n'importe laquelle) est plus, ou moins, inégale que l'autre. Il trouvera toujours une mesure de l'inégalité qui a priori semblera satisfaisante et qui produira ce résultat. Il choisira pour cela la structure et les divers paramètres d'une telle mesure : inégalité absolue ou relative, pondération des comparaisons des divers niveaux, etc. La comparaison des inégalités est une branche classique de l'analyse économique depuis le dernier tiers du XX^e siècle, organisée comme toute discipline scientifique, avec ses questions, ses concepts, son corpus, ses pionniers, son journal spécialisé, sa société savante, ses congrès généraux réguliers et ad hoc occasionnels, etc. Ces spécialistes partagent en outre un jugement moral critique sur les inégalités. Pourquoi ? En fait, ce à quoi ils objectent vraiment est la pauvreté, plus exactement la misère. Et comme ils savent que la relation entre les deux n'est pas automatique, que des transferts forcés de riche à pauvre ont divers effets (un lieu commun est que « la taille du gâteau dépend de son partage »), la plupart d'entre eux ont aussi étudié la pauvreté. A un moment, pourtant, vint la nouvelle surprenante qu'un récent arrivant étudiait, au contraire, les hauts revenus, sujet qui semblait plus approprié à une certaine presse. C'était T. P. et son étude empirique pionnière de la partie haute de la distribution à partir des archives fiscales. Sa motivation n'était certainement pas l'envie ni même l'admiration (sauf peut-être pour les gérants qui produisent du 15% régulier) mais plutôt ce fait que les fortunes laissent plus de traces mesurables que les centimes (mais doit-on chercher ses clefs sous le réverbère parce qu'il y fait plus clair qu'ailleurs ?), l'intérêt sociologique, et peut-être la recherche de qui « faire payer ». En tout cas, cela peut fournir des résultats plus alléchants: l'enrichissement du plus riche peut être plus spectaculaire que ne le peut l'appauvrissement du plus pauvre.

L'indice est la fraction du revenu (ou du patrimoine) échéant aux 10% (ou 1%) les mieux lotis. Par exemple, actuellement en France, 10% des ménages reçoivent à peu près la moitié des revenus. Cette fraction n'était que du tiers il y a un demi-siècle, mais elle était la même il y a un siècle, à la « belle époque » (mais il y a plus de « petits capitaux » d'une classe moyenne maintenant). L'effet égalisateur des impôts sur le revenu et l'héritage, et des guerres et crise, a été rattrapé par l'effet contraire de la croissance du capital des dernières décennies. Ce ratio dépend beaucoup de la quantité de capital par rapport au revenu national puisque le profit, sous toutes ses formes, est le produit du capital par son rendement (la hausse particulière des salaires des cadres supérieurs renforce cet effet – il serait éclairant de l'attribuer aux divers aspects de leur « capital social »). L'ouvrage donne aussi ce que l'on peut savoir des revenus et du capital aux époques antérieures, et de la composition du capital à tout moment, pour chaque pays. Quels problèmes posent ces inégalités ? T. P. nous invite à considérer diverses sociétés fortement liées à la distribution et à la structure de leur capital, décrites par des romanciers particulièrement suggestifs comme Balzac ou Jane Austen (pour le 19^e siècle français, *Le Père Goriot* plutôt que *Les Misérables*). Il ne néglige pas les possibilités de la redistribution, comme le montre sa proposition de remède rappelée plus bas, mais il faut noter que les gens ressentent surtout les inégalités entre leur situation et celle des personnes avec qui ils se comparent – donc à situation assez proche de la leur –, donc des « gens » comme eux plutôt que des « people » du 1% supérieur (un Disneyland qui peut plutôt les faire rêver).

La concentration des revenus dans les strates les plus riches dépend donc fortement de la quantité de capital par rapport au revenu national. Le capital, qui vaut quelques sept ans de revenu jusqu'en 1914, n'en vaut plus que deux ou trois au milieu du XX^e siècle (après deux guerres et une crise, toutes grandes, et des impôts), mais remonte ensuite pour se rapprocher de la valeur d'un siècle plus tôt dans notre « nouvelle belle époque ». Ce rapport, et donc l'inégalité ainsi mesurée, croissent d'autant plus vite que le rendement du capital (fortement réinvesti) excède plus le taux de croissance du revenu national. Or cet écart est devenu particulièrement grand en perspective historique. La mobilité du capital soutenue par sa financiarisation, et les innovations, poussent le rendement, tandis que le taux de croissance du revenu national soutenable dans la durée est faible (comme l'est, pour commencer, la croissance démographique). On entre donc en terre économique inconnue d'inégalité extrême et explosive, sans carte ni précédent, en territoire inexploré. Uncharted territory. *Terra incognita* où « *Hic sunt leones* ». Comment la société réagira-t-elle aux défis de cette

« nouvelle frontière » ? En démocratie politique, la puissance publique qui peut réguler les échanges sera un des enjeux, par la politique choisie par les masses votantes informées par la parole publique médiatique influencée tant par son financement que par des éthiques et des analyses qui peuvent s'opposer.

T. P. prend cette balle au bond. Sa période de prédilection est 1914-1945 qui divise par plus de deux le capital par franc de revenu national. Il recherche donc l'équivalent fiscal d'une ou deux guerres mondiales, et le trouve dans un impôt progressif sur le capital au niveau mondial. Cela permettrait de financer les services de l'Etat assistantiel. Cette louable fin est « à chacun selon ses besoins » (vrais), la moitié du communisme selon la définition de Blanqui endossée par Marx (l'autre moitié, « de chacun selon ses capacités » n'est pas réalisée par la taxation de l'épargne et le marché du travail, mais l'est d'une certaine façon par l'exonération fiscale des heures supplémentaires qui revient à taxer les capacités productives). Pourtant, le mélange final de violence fiscale, des mécanismes de marché habituels et d'administration peut sembler décevant ou risqué sur le plan de la qualité de la société. T. P. approuve la recherche d'autres modes de gestion publique mais ne s'y lance pas. Son sujet est le capital, sa distribution et les effets de celle-ci, pas le capitalisme, c'est-à-dire les mécanismes.

La puissance indignatoire de l'autre *Das Kapital*, celui du XIX^e siècle, ne vient pas des inégalités en elles-mêmes. Elle tient un peu à la misère et à l'illiberté ouvrières, mais surtout à sa théorie de l'exploitation. Dans la division du travail décrite par Auguste Deteuf dans ses « Mémoires d'O. Barenton, confiseur », « le capital est du travail accumulé, mais comme on ne peut pas tout faire, certains travaillent et d'autres accumulent ». Le capital est d'abord du profit accumulé, et le profit vu par Marx est la forme monétaire de la « plus-value », excès de la valeur du produit mesurée en heures de travail moyen sur le temps de travail actuel nécessaire à cette production. Le profit et le capital sont « donc » du travail volé si « chacun a droit au produit de son travail », comme disaient tant les « socialistes ricardiens » que les libéraux. Cette appropriation du capital est donc du vol de temps de vie, de liberté, soit un type d'esclavage hypocrite. Cette puissante théorie morale repose cependant sur la « théorie de la valeur-travail », et il serait intéressant d'essayer de voir ce que sa refondation logique pourrait donner puisque l'intuition et l'indignation existent. Il faudrait alors aussi y préciser le rôle du capital financier, si important de nos jours. C'est l'un des chantiers d'« éthique économique » presque abandonnés dont l'avancement pourrait faire

progresser le « dialogue social ». Dans les conflits sociaux français actuels, les ouvriers qui ont fait marcher les machines pendant vingt ans se trouvent quelques droits à leur « outil de travail ». Ils ont légalement tort. Que dit la légitimité?

Quand l'ouvrage de T. P. relie l'inégalité à des faits qui nous concernent plus directement, il la relie plus au type de société qu'à l'éthique de la justice distributive. Quand il note celle-ci, il se réfère à John Rawls et au revenu prioritaire des plus pauvres. Mais hausser les revenus, ou les bien-être ou bonheurs, les plus faibles n'est pas d'abord et spécifiquement rawlsien. Ce qui l'est est plus riche, complexe, profond, subtil et indéterminé. C'est le choix d'un « système de coopération » (mode opératoire de la production et de la distribution du revenu, qui n'est pas nécessairement seulement un taux de salaire égal à la productivité marginale) « stable » (c'est-à-dire que les agents qui y participent préfèrent ce système – qui aussi les forme – à tous les autres possibles) qui respecte des libertés de base et fournisse le plus possible à ceux qui en ont le moins d'un certain nombre de « biens premiers » : revenu et richesse, pouvoirs et positions de responsabilité, et les bases du respect de soi. Mais selon l'accent que l'on met sur les divers « biens premiers » et libertés, et selon les hypothèses sur le fonctionnement économique et social possible de la société, cela peut donner plusieurs solutions. Par exemple, avec les revenus, la liberté d'échange et une croissance équilibrée égale pour tous les revenus (si possible), on peut obtenir le libéralisme complet peut-être amendé par quelques transferts (c'est un « rawlsisme de droite »). Par contre, la non-domination hiérarchique et l'égalité de statut peut conduire à des solutions plus « social-démocrates » avec d'autres distributions primaires.

L'économie sociale et solidaire: quelles possibilités?

La recherche et la fondation d'autres façons de faire économiques sont par contre l'objet du travail rassemblé par Bruni et Zamagni. Les réformistes et révolutionnaires critiques des effets distributifs et relationnels des échanges marchands doivent proposer par quoi les remplacer. Mais le système des prix et les échanges entre agents ne cherchant que leur intérêt ont des vertus bien étudiées, partielles et parfois faillibles mais nécessaires, d'efficacité de l'allocation des ressources disponibles aux besoins exprimés, qui risquent de disparaître dans la substitution. Il faut donc trouver des mécanismes économiques qui corrigent ou atténuent les effets problématiques en gardant suffisamment les bons. Cet ouvrage encyclopédique vise à fournir les bases d'une telle recherche, avec des chapitres étudiant l'altruisme, le don, la gratuité, la philanthropie, la réciprocité, le mutualisme, les

coopératives, l'« économie de la communion », la fraternité, l'échange équitable, les « préférences sociales », l'« éthique des affaires », la microfinance, l'économie du respect, la confiance, les subsidiarités horizontale et verticale, le « bien commun », les externalités, la responsabilité sociale de l'entreprise, l'éthique de la vertu et l'économie, les organisations fondées sur des valeurs, le troisième secteur, l'économie sociale, et tout un ensemble que Bruni et Zamagni appellent l'« économie civile ». Prenons l'exemple de la réciprocité, fondation et extension de la relation de don-contre-don. C'est l'un des sujets les plus classiques de la science sociale. Dans son célèbre *La grande transformation*, Karl Polanyi oppose entre eux trois modes de transferts de biens économiques : la réciprocité et ses dons interdépendants d'une part, et, de l'autre, l'échange marchand égoïste et la « redistribution » par force des biens par un pouvoir politique central. Si l'on voit des vices aux deux derniers, on est tenté de favoriser la réciprocité. Toutefois, ce terme est aussi utilisé de façon plus large, mettant l'accent sur la non-violence explicite, le volontariat et le fait que qui cède reçoit aussi, et incluant donc en outre l'échange marchand. Le système de marché devient alors une forme de réciprocité, qui peut garder la vertu informationnelle d'efficacité du mécanisme des prix, tout en n'oubliant pas que si l'on rend des services aux autres, on en reçoit aussi de l'ensemble de ceux-ci.

Pour associer de la solidarité au marché, les sociétés du XX^e siècle ont suivi deux modèles idéaux, chacune favorisant l'un d'eux bien que l'autre y soit aussi présent. Dans le libéralisme des pays anglo-saxons, un marché très libre est complété par de la philanthropie. En Europe continentale, les institutions étatiques interviennent assez fortement dans les échanges et la production, leur assistance publique redistribue et les coopératives et mutuelles tiennent souvent une place notable (qu'il y ait en France un « ministère de l'économie sociale et de la solidarité » montre l'importance sinon du fait, du moins de l'espoir). Au début du XXI^e siècle, ces deux modèles sont en crise : crise économique du libéralisme avec son économie financiarisée et mondialisée, et crises du financement des services sociaux et des interventions étatiques ailleurs. Il faut donc reconstruire l'association marché-distribution selon les meilleures possibilités. Les diverses formes et propriétés de celles-ci constituent l'objet de ce « *Handbook* » (encyclopédie spécialisée).

Bruni et Zamagni mettent l'accent sur les vertus réciprocaires du marché et sociales et d'innovation de l'entrepreneuriat pour construire l'« économie civile ». Ils proposent qu'après avoir pris les leçons des Lumières en mettant l'accent sur la liberté par le libre

marché et la philanthropie, et sur l'égalité par la redistribution publique, il faudrait continuer en faisant plus grand cas de la fraternité. Leur éthique est la suite de mouvements trop oubliés du 19^e siècle ou du début du 20^e, comme le "solidarisme" ou "associationnisme" des radicaux-socialistes de la III^e République (Léon Bourgeois et surtout les économistes Charles Gide et Léon Walras).

Pour l'application, cependant, puisque tant de tentatives coopératives dans le monde au cours des deux derniers siècles n'ont pas survécu dans le long terme ou ne l'ont fait qu'en réduisant leur idéal à une idéologie de façade (telles les mutuelles qui ne sont plus que de simples sociétés financières d'assurance), il est sans doute plus sûr de partir, plutôt que d'utopies, de structures économiques existantes pour en améliorer les formes relationnelles et distributives. Les théories des marchés supposent que les participants ne sont guidés que par leur intérêt personnel. L'économiste et clergyman britannique Wicksteed a noté que cela n'implique pas qu'ils soient égoïstes mais seulement qu'ils ne soient pas altruistes envers les personnes avec qui ils échangent, ce qu'il appelle le « non-tuisme ». Ils peuvent par exemple rechercher du profit pour donner à leur famille ou par philanthropie. Pour lui, il n'existe pas d'« homme économique » mais seulement des relations économiques. En fait, il peut aussi y avoir en outre entre les participants des « sentiments sociaux » qui favorisent tant le fonctionnement et l'efficacité du marché que le bonheur des transacteurs qui les ressentent ou en sont l'objet, tels que le plaisir de l'interaction, celui de voir la satisfaction de l'autre échangeur et d'y contribuer, le sens de l'équité (préférer un échange équitable à une « bonne affaire », un « fair deal » à un « good deal »), le désir de céder ce que l'on cède étant donné que l'on reçoit aussi (réciprocité au sens strict), la confiance et la confiance réciproque, la sincérité, le respect des engagements, le respect de l'autre et de ses droits, la vision de l'échange plus comme une coopération où tous gagnent que comme un combat, etc. Les vices de notre économie sont peut-être mieux combattus que par les coups de la boxe, par le judo qui utilise la force de l'adversaire. Il peut en résulter non seulement une distribution primaire plus équilibrée (donc un moindre besoin de redistribution étatique) et des relations sociales plus amènes, mais aussi une meilleure efficacité d'information économique du système des prix par plus de sincérité sur les coûts et les valeurs et l'effacement des classiques « échecs du marché » mis en œuvre par la recherche exclusive de l'intérêt personnel dans une série de situations bien étudiées causées par des défauts d'information, des coûts de transaction, des « effets externes » et des « biens publics », etc.

Changer l'esprit?

Le développement de ces conduites et relations requiert toutefois celui des traits psychologiques correspondants, qui entrent presque tous dans le très vaste ensemble de sentiments pro-sociaux que Matthieu Ricard range sous le nom général d' « altruisme ». Son ouvrage est une somme sur les effets du manque d' « altruisme » et sur les espoirs qu'on peut nourrir d'y remédier. Au contraire des pessimismes sur la nature humaine (« l'homme est un loup pour l'homme ») et même d'une certaine coloration sombre de la vision bouddhiste générale classique obsédée par l'importance de la souffrance, M. R. montre qu'il y a d'innombrables actes « altruistes » de toutes sortes et importances, et que chacun de nous en effectue sans cesse. Ce « plaidoyer pour l'altruisme » préconise d'être altruiste. Mais que faire d'une telle injonction ? Pouvons-nous choisir nos sentiments ? Avons-nous ce pouvoir ? Des religions plus familières à l'Ouest le pensent aussi (« aime ton prochain », suivi de l'ambigu « comme toi-même »). La différence est que M. R., croyant peu à la grâce, dit comment faire, il donne la recette : par la « méditation ». En règle générale, la « méditation » bouddhique comprend le moyen de changer ses « préférences » (dans le vocabulaire des économistes). La « méditation sur la compassion » est la solution. Malheureusement, M. R. ne donne pas beaucoup plus de détails que concentrer sa pensée sur quelqu'un qu'on aime et l'y maintenir. Mais c'est sans doute qu'on ne peut pas en dire beaucoup plus par l'intermédiaire d'un écrit destiné à tous, donc autrement que par des conseils directs, adaptés à chaque personne, dans la pratique effective de tels « exercices spirituels ». Il faut évidemment ajouter le rôle de l'éducation (à tout âge). Pourtant, sur le plan de la pensée conceptuelle, les diverses sphères de la mouvance bouddhiste ont des leçons particulièrement importantes à nous apporter quant aux « sentiments pro-sociaux ». Si le bouddhisme majoritaire de nos jours (Mahayana, « grand véhicule ») a quitté les autres (au début de notre ère) précisément pour mettre l'accent sur l'altruisme, avec les modèles de ses « bodhistavas », les plus anciens (Hinayana, dont Théravada) sont particulièrement subtils dans ce domaine comme le montre simplement leur vocabulaire en sanskrit ou pali qui distingue par exemple *sila* (conduite juste, respectueuse et non intrusive envers les autres), *metta* (un type élaboré d'amitié réciproque), *karuna* (un genre de compassion qui conduit à aider sans cependant souffrir du malheur d'autrui) et même *mudhita* (le plaisir que l'on ressent du plaisir d'un autre que l'on a suscité).

Se soucier des besoins et du bien-être des autres peut conduire au don, et celui-ci peut réaliser ces transferts dans la liberté en évitant la violence de la fiscalité. Mais l'impôt et le don pour transférer entre deux personnes sont des moyens substitués l'un de l'autre de

l'allocation entre elles. La taxation tend donc à diminuer d'autant le don altruiste standard, peut-être jusqu'à l'exclure. Tant qu'une personne continue à donner, la taxer ne se justifie pas et on ne peut pas déterminer l'impôt optimal. Les sollicitations d'aide s'adressent souvent, surtout en Europe, à un contribuable qui pense « je viens de payer mes impôts pour cela », (tandis que l'épouse, dans la « bonne société », répond classiquement « j'ai mes pauvres »). Mais le don peut aussi résulter d'autres motivations non seulement peu morales (effet de démonstration, vanité) mais aussi directement morales (devoir) très étudiées récemment.

L'échange et l'esprit: leur bon usage

Finalement, le brouillard de pessimisme qui enveloppe le paysage économique et social n'est peut-être pas si opaque. On progresse au moins en connaissance et en compréhension. Les travaux cités et quelques autres fournissent des éclairages essentiels qui font mieux voir le fond des problèmes et peuvent permettre de mieux gérer la gouvernance des entités économiques et sociales et de soi-même. Surprise ou signe des temps, deux de ces ouvrages se relient à une religion ou, du moins, une spiritualité. Ce tournant peu prévu peut indiquer à quel champ de recherche, d'action et de combat, pour le lien social et la liberté ultime de l'auto-formation, est arrivé le progrès humain au XXI^e siècle. Comme pour le marché, cependant, il faut séparer le bon grain de l'ivraie, libérer le nécessaire de ses dangers. Pour l'échange, nettoyer l'efficacité de l'égoïsme (aussi sujet du non-soi bouddhiste). Pour l'esprit, nettoyer les ressources spirituelles de leur effet d'opium.

Références

Bruni, Luigino et Stefano Zamagni, *Handbook on the Economics of Reciprocity and Social Enterprise*, Cheltenham, Edward Elgar, 2013, 465 pages.

Ricard, Matthieu, *Plaidoyer pour l'altruisme, la force de la bienveillance*, Paris, éd. Nicole Lattès, 2013, 917 pages.

Piketty, Thomas, *Le Capital au XXI^e siècle*, Paris, éd. du Seuil, 2013, 972 pages.